

IMMIGRATION

Les migrants de retour

Les traversées de bateaux chargés de migrants se multiplient en Méditerranée et dans la Manche. Cette hausse des flux correspond à un rattrapage après le ralentissement dû à la crise du Covid-19 en 2020. Le niveau des arrivées reste toutefois bien loin du record de 2016.

L'année 2020 n'aura été qu'une courte parenthèse au cours de laquelle la crise sanitaire a temporairement éclipsé la crise migratoire. Les traversées de migrants en Méditerranée et dans la Manche sont reparties à la hausse ces dernières semaines, après avoir fortement ralenti l'an dernier suite à la fermeture des frontières en raison du Covid-19.

Plus de 52 700 arrivées irrégulières de migrants ont été enregistrées en Europe depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM).

La hausse la plus importante a été observée en Méditerranée centrale. Les débarquements de migrants ont plus que doublé en Italie et à Malte, d'après Frontex, l'agence de surveillance des frontières extérieures de l'Union européenne.

Si les arrivées en Europe ont augmenté de 30 % par rapport à 2019, elles restent toutefois très loin du niveau record de 2016, quand le nombre de migrants était plus de quatre fois plus élevé, selon l'OIM.

572 migrants à bord de l'Ocean Viking

Parti de Marseille le 27 juin, l'Ocean Viking, le navire humanitaire de SOS Méditerranée, a secouru 572 migrants en quatre jours au large de la Libye, dont 183 enfants. Vendredi matin, après plusieurs jours d'attente et un cri d'alarme, l'ONG a finalement pu débarquer ses passagers à Augusta, en Sicile. « La situation à bord empire, les tensions et l'épuisement



Le navire humanitaire Ocean Viking de l'ONG SOS Méditerranée (au second plan) multiplie les opérations de sauvetage depuis début juillet. Photo Flavio GASPERINI/SOS Méditerranée

son à l'extrême. Nous allons manquer de nourriture sous peu », avait averti SOS Méditerranée.

« Cette situation rappelle l'urgence d'un mécanisme prévisible de solidarité européenne », souligne Paolo Artini, représentant du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) en France. Il regrette l'absence d'accord entre États européens sur la répartition des migrants arrivant au sud de l'Europe.

La pression migratoire est à nouveau très forte en Italie : 552 migrants ont débarqué dans la nuit de mardi à mercredi sur l'île de Lampedusa, à bord de quatre embarcations, dont un bateau de pêche transportant 420 personnes.

« Il y a un effet de rattrapage. La recrudescence des traversées est liée aux personnes qui avaient été freinées par le Covid et qui tentent leur chance maintenant », analyse François Gemenne, chercheur spécialiste des migrations.

Rush dans la Manche avant un durcissement anglais

Les traversées de la Manche entre la France et l'Angleterre sont aussi en forte augmentation. Plus de 2 000 migrants ont atteint les côtes anglaises en juin, ce qui représente un nouveau record. Et plus de 6 000 migrants ont réussi cette traversée périlleuse depuis le début de l'année.

Le Royaume-Uni reste une sorte d'eldorado pour les migrants, notamment pour ceux qui errent dans les pays de l'Union européenne où leur demande d'asile n'aboutit pas. Ils sont actuellement plus d'un millier à Calais, où beaucoup transitent. Ils étaient beaucoup moins nombreux au printemps.

Les migrants cherchent à rejoindre l'Angleterre avant un durcissement de la politique d'asile. Le gouvernement britannique a en effet présenté mardi un projet de loi qui va criminaliser les traversées de la

Manche et restreindre les droits des migrants arrivant illégalement.

Des bateaux repoussés vers la France ?

Le texte qui sera débattu à la fin de l'année autorisera les garde-côtes britanniques à repousser les bateaux de migrants vers les côtes françaises, sous réserve d'un accord avec la France. Des négociations sont en cours entre Paris et Londres, selon le gouvernement britannique, lequel veut tenir sa promesse de « reprise du contrôle de ses frontières » faite au moment du Brexit.

Le Royaume-Uni n'est pourtant pas le pays qui reçoit le plus grand nombre de migrants en Europe. Un peu plus de 36 000 personnes y ont demandé l'asile en 2020. C'est beaucoup moins qu'en Allemagne (122 000), en France (93 000) ou en Espagne (89 000).

Luc CHAILLOT

Rétention : le taux d'expulsion tombe à 40 %

En 2020, un peu plus de 13 000 étrangers ont été placés en centre de rétention en France métropolitaine en vue d'un éloignement mais seulement 4 836 ont été effectivement expulsés. Les associations présentes dans les centres de rétention administrative (CRA) dénoncent une politique d'enfermement à la fois peu respectueuse des droits et peu efficace. Elles dénoncent aussi une forme d'acharnement, même si le nombre de personnes retenues a diminué de 46 % avec la crise du Covid-19. La plupart des CRA sont en effet restés ouverts malgré plusieurs clusters.

« Le taux d'éloignement a diminué, passant de 49,4 % en 2019 à 40,4 % en 2020. Les personnes ont continué à être enfermées sans perspective d'éloignement en raison de la fermeture des frontières et des obligations de test », déplore Delphine Rouilleault, directrice générale de France terre d'asile. La majorité des étrangers expulsés l'ont été vers un autre pays de l'Union européenne où ils avaient été enregistrés



Les associations critiquent des enfermements peu respectueux des droits et peu efficaces. Photo Stéphane DE SAKUTIN/AFP

comme demandeurs d'asile.

4 Algériens expulsés sur 970

L'exemple des Algériens, la première nationalité enfermée en 2020, est assez révélateur. La France a placé en rétention 970 ressortissants algériens après le 17 mars et la fermeture totale des frontières par l'Algérie. Quatre seulement ont été éloignés, soit un taux d'expulsion inférieur à 0,05 %. « C'est une politique absurde », commente Justine

Girard, qui s'occupe des questions de rétention à la Cimade.

Plusieurs étrangers ont été jugés et condamnés pour avoir refusé de se soumettre à un test PCR, avec des peines allant de trois mois avec sursis à six mois de prison ferme. Certains tribunaux ont considéré qu'ils avaient tenté de s'opposer à leur éloignement. D'autres les ont relaxés au nom du droit de refuser un acte médical.

L.C.

“ La baisse des voyages internationaux devrait se poursuivre, encourageant les migrants à emprunter des itinéraires alternatifs pour se rendre dans l'UE, en particulier en provenance des pays connaissant les pires problèmes économiques. ”

Frontex, Rapport d'analyse des risques 2021